

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 02 septembre 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	14

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 02 septembre 2024 à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Chaussan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux, maire, en session ordinaire.
Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 30 aout 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 30 aout 2024.

Membres présents : M Chavassieux Luc, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, Mme Bertelle Emilie, M Furnion Pascal, M Aymard Nicolas, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, M Grange Christophe, M Langlet Pascal

Membres excusés :

M Rolland Alain donne pouvoir à Chantal Besson
Mme Blanc Anik donne pouvoir à Didier Guyot
Mme Duroch Aline donne pouvoir à Laurence Martin

Secrétaire de séance : Emilie Bertelle

D2024_030 – Cession gratuite de terrain

Monsieur le maire expose au conseil municipal que pour la réalisation de place de stationnement, il convient d'acquérir une partie de parcelle suivante : section cadastrée A 625 appartenant à Consort Courbon.

La surface totale acquise est de 140 m².

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit d'une cession gratuite.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

- Approuve la cession gratuite de la parcelle énoncée ci-dessus
- Autorise Mr le Maire à signer tous documents afférents à cette transaction

- Dit que les crédits seront prévus au budget

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
Unanimité

Le Maire
Luc Chavassieux

